

Le sénateur MACDONALD: Je doute beaucoup qu'on puisse classer le bois à pâte parmi les produits conditionnés de l'agriculture.

Le sénateur POWER: Les produits du bois sont-ils des produits agricoles? Pour ma part, je l'ignore.

M. TAGGART: Nous ne le comptons pas parmi nos produits.

Le sénateur POWER: Les produits agricoles comprennent-ils les arbres, les arbustes ou tout autre chose du même genre?

Le sénateur HORNER: On cultive la plus grande partie du bois à pâte là où il n'y a pas un seul pouce de sol arable.

Le PRÉSIDENT: On cultive le bois comme on cultive d'autres produits.

Le sénateur POWER: Pour ma part, je voudrais une définition du terme "produit agricole".

Le PRÉSIDENT: Le bill n'en donne pas de définition précise.

Le sénateur FARRIS: Il définit toutefois ce que veut dire "denrée agricole".

Le sénateur POWER: Oui, mais on y ajoute aussitôt "tout autre produit naturel ou conditionné de l'agriculture", c'est-à-dire les produits désignés. Est-il possible de donner à l'interprétation de "produit de l'agriculture" un sens qui inclurait les arbres? Les économistes en exploitation forestière soutiennent que cette industrie est une industrie agricole car les exploitants cultivent des arbres en vue d'obtenir une croissance continue et ils ne doivent abattre que le rendement de l'année courante, etc. Ils comparent donc la sylviculture à l'agriculture.

Le sénateur FARRIS: Je crois qu'ils appellent cette culture la culture des arbres.

Le sénateur POWER: C'est cela, la culture des arbres.

Le sénateur MCLEAN: L'algue comestible est un genre de varech; mais, elle croît au bord de l'eau et se récolte en grande quantité. Peut-on l'inclure dans la catégorie des produits agricoles?

Le sénateur MACDONALD: Pour ma part, je fais confiance aux fonctionnaires du ministère, je ne crois pas qu'ils incluraient les arbres dans la classe des produits agricoles.

Le PRÉSIDENT: L'argument que vous avancez, monsieur le sénateur, nous pousserait à une étude superficielle des bills. En d'autres termes, cela voudrait dire: Peu importe ce que contiennent les lois, car le ministère sera prudent dans leur application. Il nous faut une meilleure raison que cela.

Le sénateur MACDONALD: Je crois que nous sommes un peu trop scrupuleux, à l'heure actuelle, dans notre étude du bill. Nous n'avons jamais rangé les arbres parmi les produits agricoles dans d'autres bills du genre et voici qu'on veut maintenant en faire un produit agricole. Pour ma part, je ne serais pas en faveur de modifier le bill en ce sens et de le renvoyer ensuite à la Chambre des communes.

Le sénateur POWER: Je n'essaie pas de le faire modifier. Je cherche tout simplement des renseignements. Si les scieries de l'Ouest du Canada qui, à l'heure actuelle subissent un recul économique, pouvaient obtenir que le prix de leurs produits soit basé sur une moyenne de dix ans, ils s'enrichiraient. Ils ont peut-être des avocats savants qui plaideraient auprès du gouvernement pour que leurs produits soient considérés comme des produits agricoles.

M. TAGGART: Monsieur le président, permettez-moi de noter que, dans la structure même de notre gouvernement, les forêts et l'agriculture sont complètement distincts. Je crois que la même chose est vraie dans toutes les provinces.

Le sénateur BRUNT: C'est exact.